ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 54282

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés au sujet de l'absence de participation de la France dans la lutte contre la tuberculose telle qu'elle est proposée par l'organisation mondiale de la santé. En effet, il semblerait que la France n'ait pas adhéré à la stratégie DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe) mise en place par l'OMS dans plus de cent pays depuis 1995. De plus 13 pays européens appliquent cette stratégie à plus de 90 % de leur population et 8 autres ont déjà implanté la méthode. Selon l'OMS « une confiance exagérée dans le BCG » serait l'une des cause de l'échec de la lutte contre la tuberculose. Aussi, il souhaite connaître la politique du Gouvernement en matière de lutte contre la tuberculose.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54282
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé et handicapés
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6712